

# Sud éducation 34

Solidaires

L'école n'est pas une entreprise ! L'éducation n'est pas une marchandise !

✉ 23, rue Lakanal 34090 Montpellier ☎ syndicat@sudeducation34.org ☎ 04 67 02 10 32



## Déclaration préalable de SUD Éducation 34

à la FSSSCT-SD34 du 24 septembre 2024

Annoncé ce samedi 21 septembre, le nouveau gouvernement formé par Michel Barnier donne une importance sans précédent à l'aile la plus réactionnaire de la droite. Les nominations du côté de l'Éducation nationale illustrent la volonté de poursuivre et d'accentuer une politique qui ne cesse de s'attaquer aux bases d'une école publique égalitaire et inclusive.

Si le gouvernement prétend faire de l'Éducation nationale une priorité, la nouvelle ministre Anne Genetet, ne possède aucune expertise dans ce domaine. À ses côtés, Barnier et Macron ont décidé de nommer comme ministre délégué à la Réussite scolaire et à l'enseignement professionnel, Alexandre Portier notamment connu pour son soutien à l'enseignement privé, à la rémunération des enseignant·es au mérite et pour ses propos conservateurs. Ces nominations illustrent le renforcement de la politique néolibérale et réactionnaire d'Emmanuel Macron en matière d'éducation.

Ces dernières années, cette politique a non seulement fortement dégradé les conditions de travail des personnels (augmentation de la charge de travail, allongement des horaires, démantèlement des collectifs de travail), mais elle a également participé à maltrater les élèves par la réforme du "choc des savoirs" qui participe au tri social ou encore par des campagnes islamophobes et sexistes.

Alors que le gouvernement travaille sur le budget 2025, l'inspection générale de l'éducation et l'inspection des finances ont rendu à Matignon un rapport concernant les économies à faire sur l'école à travers trois scénarios, tout aussi révoltants les uns que les autres.

Le premier premier prévoit 600 classes supprimées dans le premier degré, entre 1000 et 1450 classes au collège et 1380 à 1820 postes.

Le second scénario propose de reprendre les moyens consacrés aux dédoublements en éducation prioritaire, faisant à nouveau peser les économies sur les 20% des élèves les plus fragiles socialement.

Le troisième scénario propose de revoir l'implantation des écoles et des collèges selon la démographie scolaire. Cette proposition conduirait à fermer 1925 écoles, de supprimer 4900 postes dans le premier degré, mais aussi 33 collèges et 800 postes dans le second degré. Nous condamnons ces orientations qui mènent peu à peu à la destruction du service public d'éducation pour toutes et tous et au développement de l'enseignement privé pour

les plus favorisé·es.

Dans notre département, nous constatons que dans certaines ciconscriptions, des IEN ont demandé à des directeur·ices d'école de répondre aux fiches RSST rédigées par les personnels. SUD éducation 34 rappelle que selon l'article 2-1 du décret 82-453, ce sont les chefs de service qui sont censé veiller à la sécurité et à la protection de la santé des agents placés sous leur autorité. Nous vous demandons de rappeler aux inspecteur·ices que la loi Rilhac ne leur permet pas de déléguer ces prérogatives aux collègues chargé·es de direction.

Ces collègues sont à bout, toujours davantage préssurisé·es par la multiplication des tâches administratives et la dégradation de leurs conditions de travail et du climat scolaire. Pour autant, l'administration prive ces personnels des moyens nécessaires pour assumer leurs missions comme l'illustre la perte révoltante d'une demi décharge de direction aux écoles Roux et Langevin de Montpellier qui concentrent pourtant de nombreuses difficultés sociales.

L'école inclusive patit également du manque de moyens. Depuis la mise en place des PIALs l'administration prétend qu'elle a des difficultés à recruter des AESH et il est vrai que de nombreux·ses AESH démissionnent ou ne sont pas remplacé·es en cas d'arrêt de travail. La piètre rémunération et les conditions de travail proposées à ces collègues ne rendent pas ce métier attractif. Sans un statut d'agent public réellement protecteur, une formation suffisante et une rémunération décente pour les AESH, l'école insclusive ne pourra jamais être à la hauteur de ses ambitions.

Face au manque de moyens et au risque qui pèse sur l'école publique,

**Sud éducation appelle à la grève le 1er octobre pour l'augmentation des salaires, l'abrogation de la réforme des retraites et pour des services publics de qualité. SUD éducation revendique un Choc des moyens pour l'école publique !**